

Dispositif ITEP Métropole – SESSAD



Le dispositif ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans (à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM) orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH).

Ces adolescents présentent des troubles psychologiques qui perturbent leur scolarisation, leur apprentissage et leur socialisation. Les actions menées auprès des jeunes sont centrées sur une démarche d'accès à l'autonomie : les notions de citoyenneté et de responsabilité animent la dynamique de travail.

Directrice : Christine BARRAS
Secrétariat des admissions : Catherine MARIEL – Tél : 03 20 47 73 12
Chef de service SESSAD et STEM : Malika Renard

ZAC du Pré Catelan – 4 rue Delesalle 59110 La Madeleine
Tél : 03 20 47 73 12 / Fax : 03 20 47 73 54
Email : itep-metropole@lasauvegardedunord.fr

L'adolescence est le passage complexe dans le monde des adultes. C'est une période où le jeune construit son avenir. Il est amené à s'affirmer, à se prendre en main, à s'impliquer. Il devient « acteur » de ses choix et de son parcours. Dans les différents services de l'ITEP Métropole, le jeune sera considéré comme un futur adulte qui se mobilise sur son projet en fonction de ses propres difficultés et de ses possibilités. La notion de parcours du jeune à l'ITEP lui permet d'évoluer dans différents services selon ses besoins et difficultés.

Les équipes (éducateurs, enseignants, psychologues, psychiatres) mettent en oeuvre le Projet Personnalisé d'Accompagnement avec le jeune et ses parents, à partir de 3 axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique. Les objectifs d'accompagnement visent, à partir d'une dynamique de soins, à une meilleure insertion et inclusion scolaire, professionnelle, sociale du jeune.

LE SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile)



Le service accueille 21 adolescents et adolescentes de 12 à 20 ans. L'accompagnement de l'adolescent(e) s'effectue par des rencontres régulières avec l'équipe interdisciplinaire sur le service, à son domicile, au collège ou lycée.

- Un soutien scolaire individuel se met en place en lien avec le collège ou le lycée. Une Adaptation Annuelle de Scolarisation (AAS) est réalisée avec le jeune, ses parents et l'enseignant référent du secteur.
- Les rencontres avec les professionnels du SESSAD visent une aide, une écoute, un soutien, un accompagnement du jeune.
- L'association des parents au travail mis en place constitue un point important de

l'accompagnement de l'adolescent.

LE PROCESSUS D'ADMISSION

- Obtention d'une notification de la MDPH.
- Premier rendez-vous avec la direction de l'établissement.
- Renvoi du feuillet « réponse famille » sous 15 jours, afin de poursuivre le processus d'admission
- En cas d'accord, dans un premier temps, le jeune et sa famille sont reçus par le médecin psychiatre, le psychologue et le chef de service. Pour l'internat et semi-internat, mise en place d'une période de découverte.
- En cas de désaccord, le dossier du jeune est clôturé.

La Sauvegarde du Nord
 Centre Vauban - Immeuble Lille
 199/201 rue Colbert
 59045 Lille Cedex
 Tél : 03 20 06 77 50
contact@lasauvegardedunord.fr

ADDICTOLOGIE
HANDICAP
INCLUSION SOCIALE
PROTECTION DE L'ENFANCE
SANTÉ

GLOSSAIRE
NOS NEWSLETTERS
LES RECHERCHES
RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET
PUBLICATIONS

MENTIONS LÉGALES